

COOPÉRATION POUR LE CLIMAT

Le FMI collabore avec ses membres pour gérer les risques et les perspectives associés au changement climatique

Eddie Buckley

La première contribution importante du FMI au débat sur le changement climatique date de 2008 : dans un chapitre des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM), le phénomène était qualifié d'« externalité qui pourrait avoir des conséquences catastrophiques pour toute la planète » et considéré comme « l'un des plus grands problèmes mondiaux exigeant une action collective ».

Depuis, la demande d'actions liées au climat qui émane des membres du FMI est en hausse. Les pays ont besoin de politiques efficaces pour faire face aux risques d'instabilité économique et financière et tirer parti des possibilités offertes par la transition verte en termes de croissance et d'emploi.

Le FMI place donc la question du changement climatique au centre de son travail et ce, dans cinq grands domaines.



Politiques économiques : recherche et analyse

Les analyses couvrent un large éventail de questions touchant au changement climatique.

L'édition d'octobre 2020 des PEM a montré comment investir dans l'écologie tout en augmentant régulièrement le prix du carbone pourrait doper la croissance mondiale, durant les quinze prochaines années de la reprise, d'environ 0,7 % du PIB mondial en moyenne, et créer des millions de nouveaux emplois.

Plus récemment, la première note des services du FMI sur le changement climatique a souligné la nécessité d'une action plus rapide et coordonnée en faveur d'une tarification du carbone ; ce type de mesure occupe une place croissante dans les discussions avec les pays membres du FMI.



Surveillance économique des pays

Toutes les années ou une sur deux, les services du FMI rencontrent chacun des 190 pays membres du Fonds pour discuter des évolutions de leur économie et veiller à ce que leurs politiques favorisent une

croissance et un développement inclusifs ; cette activité du FMI est nommée « surveillance au titre de l'article IV ».

Depuis 2015, la question climatique prend de plus en plus d'importance dans le cadre de la surveillance exercée par le FMI. Les pays qui devront engager des transitions liées au climat et devenir plus résilients sont avides de conseils. L'an dernier, par exemple, les enjeux climatiques ont été abordés dans une trentaine de nos évaluations, y compris celles qui concernaient l'Allemagne, le Canada, la Corée, les États-Unis et le Royaume-Uni.

Le FMI couvrira les politiques d'atténuation des vingt principaux émetteurs de gaz à effet de serre, qui, ensemble, représentent plus de 80 % de ces émissions. Dans les pays particulièrement vulnérables face au changement climatique, nos évaluations porteront surtout sur les mesures d'adaptation en vue d'accroître la résilience aux catastrophes d'ordre climatique.



Analyse du secteur financier

En 2021, le conseil d'administration du FMI a approuvé les propositions en faveur d'une évaluation plus approfondie des risques liés au changement climatique et d'une extension de la surveillance obligatoire de 29 à 47 pays. Le programme

d'évaluation du secteur financier (PESF) du FMI couvrira désormais les risques matériels résultant du changement climatique et les risques potentiels de la transition, alors que l'économie mondiale tend vers la neutralité carbone et que les actifs à forte intensité de carbone se déprécient.

Les précédentes évaluations des tests de résistance effectués dans le domaine de l'assurance se concentraient sur des facteurs de risque tels que les sécheresses, les inondations et les tempêtes menaçant les petits pays insulaires comme la Jamaïque. Pour les pays avancés tels que la Belgique, les PESF couvraient les risques de catastrophes naturelles à partir des tests de résistance du secteur assurantiel. Les tests de résistance au changement climatique examinés dans les PESF permettent d'identifier les sources de tension créées dans le système financier par les chocs climatiques physiques et la transition vers une économie sobre en carbone. Les PESF conduits récemment en Norvège et aux Philippines comprenaient des tests de résistance au risque climatique. L'évaluation des cadres de réglementation et de surveillance peut permettre une surveillance prudentielle appropriée de l'ensemble des risques climatiques menaçant le système financier d'un pays.



Améliorer les données pour prendre de meilleures décisions

Trois pièces maîtresses renforceront l'architecture de l'information sur le changement climatique : 1) des données de grande qualité, fiables et

comparables entre elles ; 2) un ensemble harmonisé et cohérent de normes d'information sur le climat ; et 3) une taxinomie mondiale consensuelle. Combinés, ces trois éléments de base peuvent débloquer des milliers de milliards de dollars en financements verts et contribuer à changer la donne climatique ; le FMI appuie donc également les efforts destinés à améliorer les données, leur publication et les taxinomies, afin que les investisseurs prennent leurs

décisions en connaissance de cause et que les risques climatiques soient ainsi tarifés et gérés avec efficacité.

Avec des données de meilleure qualité, les autorités nationales peuvent améliorer les politiques et la prise de décision. Conscient de la nécessité de disposer de données fiables sur le climat, le FMI a lancé en 2021 un tableau de bord expérimental de données sur le climat qui doit contribuer à la coopération statistique et faciliter l'intégration du changement climatique dans le cadre de statistiques macroéconomiques.



Renforcer les capacités

Les activités de renforcement des capacités proposées par le FMI, et grâce auxquelles les pays membres acquièrent les outils et les connaissances spécialisées requises pour que le cadre monétaire et la planification budgétaire soient

efficaces, couvrent de plus en plus d'aspects liés au climat.

En matière budgétaire, l'appui fourni aux membres porte notamment sur les politiques et mesures d'atténuation et d'adaptation visant à accroître la résilience. Les missions d'assistance technique ont aidé à concevoir des programmes de tarification du carbone et les politiques fiscales qui les accompagnent. En outre, les petits États insulaires ont reçu de l'aide pour les examens de la gestion des finances publiques consécutifs aux cyclones et pour la gestion des risques budgétaires en lien avec des catastrophes naturelles.

Le FMI interviendra sans doute à plus grande échelle pour tous les aspects du renforcement des capacités lié au changement climatique. Par exemple, un nouvel outil diagnostique, le programme d'évaluation macroéconomique pour le climat (Climate Macroeconomic Assessment Program) élaboré conjointement avec la Banque mondiale, évaluera les risques macrofinanciers résultant des chocs et aléas climatiques, le degré de préparation des pays exposés au changement climatique et les implications des politiques d'atténuation des effets du changement climatique (tarification du carbone, etc.)

Pour le renforcement des capacités, le FMI collabore souvent avec des institutions comme la Banque mondiale, l'Agence internationale de l'énergie et l'Organisation de coopération et de développement économiques et des organisations telles que le Groupe des Sept et le Groupe des Vingt. **FD**

EDDIE BUCKLEY est assistant spécial du directeur du département de la communication au FMI.